



LE NUMÉRO 5 CENTIMES

# L'AVENIR

LE NUMÉRO 5 CENTIMES



DE LYON JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

### ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.  
Réclamations..... 2 30  
Chroniques locales..... 4 30  
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal 11, rue Quatre-Chapeaux

### ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

### ABONNEMENTS :

Paris 1 an 10 fr.  
Lyon et départ<sup>s</sup> limitrophes, 5 fr. 10 c. 30 c.  
Pour les autres départ<sup>s</sup>.... 6 fr. 12 c. 24 c.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

N<sup>o</sup> 55  
L'Avénir de Lyon  
**BON D'ACHAT**  
25 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

## SUS A FERRY

Les renseignements qui nous parviennent de tous les points des départements de la Loire et du Rhône, nous font bien augurer des prochaines élections législatives qui auront lieu en mai, croyons-nous.

Le parti socialiste surtout a pris d'ores et déjà toutes ses mesures pour triompher, même avec les éventualités du scrutin de liste. Nous le disons hier et nous le répétons encore aujourd'hui, tous les républicains qui ont souci de l'avenir de la République, qui la veulent grande, juste et prospère, se ligueraient étroitement en un faisceau compact et solide pour renverser ce ministère imposteur et antirépublicain.

Dix mois de cette servitude humiliante sont de trop pour la France démocratique.

Ce corrupteur qui, malheureusement, trouve si facilement des corruptibles autour de lui, dit subir bientôt le châtement qu'il mérite. Ce Polignac doublé d'un sanguinaire, traînant dans des expéditions lointaines l'élite de notre armée, engloutissant dans le gouffre béant du Tonkin l'honneur et l'argent de la France, doit succomber aux prochaines élections s'il ne succombe pas avant.

Cet homme néfaste a tout brouillé et tout embrouillé, rien n'a pu mater sa passion violente et belliqueuse. Ni les conseils de l'Élysée, ni les objurgations des gauches n'ont pu mettre un frein au népotisme de cet accapareur forcené.

Dans le mouvement républicain, un grain s'est glissé dans l'engrenage, ce grain s'appelle Ferry et il menace de faire sauter la machine. Balayons ce grain pour éviter le cataclysme qui nous menace.

Les ministériels, dociles moutons de Panurge, évitent de parler des points noirs qui assombrissent l'horizon. Mais nous les voyons, nous, ces points noirs, dans toute leur hideur menaçante. Nous voyons la chute de la République, si cette République reste quelque temps encore dans les mains de ce mauvais génie.

Ennemi de l'Élysée, ennemi du peuple, autoritaire par excellence, ce fourbe ne songe qu'à lui et les siens, il trompe tout le monde et on lui laisserait faire un pas de plus dans cette voie-là ! Mais ce serait un crime.

Il en fallut moins en 1830 pour que Polignac fut accusé de trahison ; serait-il possible que cinquante-quatre ans plus tard, ce pédant absorbant et dissolvant, commit la plus lâche des trahisons sans que le peuple ou l'Assemblée lui en demanda raison ; nous ne le croyons pas !

Parler de ce farceur politique est utile, mais parler des petits valets qui aident le maître à tripoter avec l'honneur de la France serait mieux encore. Aussi, nous ne pouvons considérer qu'avec pitié cette Assemblée servile, qui, par son impéritie et sa lâcheté, a compromis la dignité de la République.

Nous ne voulons pas en dire plus long de ces gredins qui ont érigé le Bolandisme à l'état de procédé admis, il nous suffira de conseiller aux électeurs d'avoir à se souvenir du passé et de le réparer par de bonnes élections indépendantes, par des élections qui feront honneur à la République et à la France.

Ferry vise l'Élysée, si ce jobard y entre, il ne serait pas plus souillé qu'il le fut par Louis Bonaparte. Mieux vaudrait réduire en cendre ce palais et, sur ces ruines fumantes, y proclamer l'ère de la justice et du droit.

On n'ira pas jusque là ; le bon sens des électeurs réduira bientôt ce monstre ministériel à l'état de bulle de savon.

A. REVV.

*Ceux qui soutiennent les tyrans sont aussi répréhensibles, aussi coupables qu'eux, et doivent encourir mêmes traitements, même châtement.*

COUTHON  
Conventionnel  
Membre du Comité de Salut Public.

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

PARIS 11 h. — D'après renseignements de source chinoise, 80,000 Chinois auront bientôt franchi la frontière du nord du Tonkin. Hongoa serait assiégé.

Les dernières troupes chinoises qui étaient encore retranchées devant Chu sont parties et ont abandonné leurs positions fortifiées.

BERLIN, minuit. — On lit dans la Gazette nationale :

Après les nouvelles des victoires des Français, nouvelles qui se succédaient rapidement, on pouvait espérer que la force de résistance des Chinois était depuis longtemps brisée, mais tant que les troupes françaises ne seront pas assez nombreuses pour occuper toutes les routes de Chine permettant l'invasion du Tonkin, il ne pourra être question de pacification.

Le nouveau ministre de Chine, Chou-Tsin-Tchen, est arrivé ici ce matin avec le personnel de la légation.

PARIS, 8 h. soir. — Au cours d'une réunion des Droites du Sénat, la question de la proportionnalité telle qu'elle a été arêtée, par la commune, a été examinée.

Le groupe a décidé de s'opposer à toute proportionnalité, système qu'il considère comme très dangereux pour le parti conservateur.

9 h. — Le groupe de l'Union républicaine a procédé hier au renouvellement de son bureau. M. Eugène Spuller a été élu président par 127 voix.

M. Margue, vice-président par 126, et M. Boyat, par 121.

M. Mazon et M. Labussière ont obtenu, le premier 127 et le second 126 voix pour les fonctions de secrétaire.

M. Liouville demeure questeur, et M. Mathivet, secrétaire adjoint.

M. Spuller compte prononcer lundi prochain son discours de prise de possession au fauteuil présidentiel.

10 h. — Les budgets des exercices 1873, 72, 73 et 74 ont été d'hoitivement enterrés de la sorte, et l'on a remis à samedi les obsèques du budget 1875.

Le même jour verra reparaitre la vieille interpellation du tenace Raspail sur les employés de chemin de fer.

11 h. 20. — La conférence pour le choix d'un méridien commun a ajourné ses séances.

Elle sera convoquée ultérieurement par les soins du président pour la vérification des protocoles.

La clôture de la conférence aura lieu la semaine prochaine.

Minuit. — Les fondateurs de l'Association présidée par M. Savarese et qui porte le titre de « Congrégation de Saint-Paul et de l'Eglise catholique italienne » ont répondu à la récente notification du vicaire-cardinal, qui a déclaré que cette association était d'un caractère hérétique, qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du Pape.

Il est probable que l'Association sera prochainement déclarée hérétique par le Vatican.

Demain aura lieu la cérémonie de la crémation du corps de l'écrivain allemand Karl Hillbrand, mort à Florence.

L'incinération aura lieu à Rome, parce qu'il n'y a pas de four crématoire à Florence.

Le commandant Schley, qui était à la tête de l'expédition pour porter secours à Greely, dit, dans son rapport au ministre de la marine, que les cadavres des six hommes qui accompagnèrent le lieutenant Greely ont été trouvés dépourvus de leur chair.

Lord Ampthill, l'ambassadeur anglais à Berlin, décédé récemment, a laissé des mémoires qui contiennent des notes très intéressantes sur M. de Bismarck, sur les ministres, diplomates, principaux artistes, savants allemands.

Il est probable que la publication de ces mémoires n'aura lieu que dans quelque temps.

## Pères Conscrits ! Il faut mourir !!

La troisième République est encore à faire, pour quiconque ne se contente pas de la vanité d'un titre immérité. Il n'est personne au monde qui ne connaisse le proverbe : « Pour faire un civet, il faut un lièvre. » Mais il est beaucoup de soi-disant républicains qui ne semblent pas se douter du tout que « pour faire une république, il faut des républicains. »

Or, qui est-ce qui a fait la République ? Est-ce une assemblée républicaine, inspirée d'un souffle ardent de libéralisme et de progrès ?

Non, c'est une assemblée en grande majorité monarchique, qui, lassée de voir le pays s'éterniser dans un malaise trop prolongé, a fini par céder à la voix de l'opinion publique en déclarant la République le gouvernement légal de la France. Aussi n'est-ce point franchement, loyalement, que ces gens-là ont pu faire la Constitution. C'est au contraire avec mille arrière-pensées, avec l'espoir de renverser un jour cette même République qu'ils fondaient à contre-cœur, comme malgré eux.

C'est donc dans ces dispositions peu bienveillantes pour la démocratie qu'ils ont élaboré une Constitution hybride, louche et hypocrite, qui put un jour tenir la porte grande ouverte à une restauration de la royauté. Et d'abord, pour arriver à ce résultat essentiel, ils ont eu l'ingénieuse idée de créer deux Chambres distinctes, élues, l'une par le suffrage universel, l'autre par le suffrage restreint.

De cette façon, se sont-ils dit, à mesure que l'une des deux Chambres votera une réforme, l'autre la repoussera et la remplacera par une loi rétrograde.

C'est du reste ce qui est arrivé. Chaque fois que la Chambre des députés a voulu faire un pas en avant, le Sénat en a fait un en arrière. Dans le premier moment, on

parlait de conflit, de lutte à outrance ; on avançait même l'idée radicale de demander la suppression de ce corps politique réactionnaire qui empêchait sans cesse la marche en avant. Puis, les fureurs se calmaient, on écoutait les conseils intéressés de l'opportunisme, et ces mêmes hommes qui avaient à certains moments clamé à bouche que veux-tu contre le Sénat, se refusaient ensuite avec plus d'énergie encore à en voter la suppression. Les moins timides — et aussi les plus malins — ont alors demandé l'élection du Sénat par le suffrage universel. C'était en effet le meilleur moyen pour arriver à hâter sa disparition de la scène politique. Car, enfin, si les deux Chambres étaient nommées par le suffrage universel, je vous demande un peu à quoi pourrait bien servir ce pléonasme politique ?

En effet, supposons que le Sénat soit issu, comme la Chambre, du grand scrutin populaire. — A quoi bon, dans ce cas, le conserver ? — Ce serait un non-sens et une absurdité. Car en cas de conflit entre les deux assemblées, laquelle aurait le dernier mot, puisque toutes deux auraient reçu mêmes pouvoirs ? — Il y a là un dilemme dont on ne peut sortir. — Si les sénateurs sont nommés par le suffrage restreint, ils sont dangereux pour la démocratie, dont ils empêcheront tous les vœux légitimes d'arriver à leur réalisation légale. Si au contraire le Sénat sort du suffrage universel, il devient dès lors inutile et ne peut donc plus subsister.

Allons, Pères Conscrits, ayez donc enfin le courage de comprendre que votre dernière heure ne saurait tarder, et que mieux vaut, en pareil cas, le suicide que l'assassinat. Jusqu'à ce jour, vous avez tout fait, vous l'avouerez bien, je pense, pour jeter par terre la République, en l'empêchant de se conformer aux traditions et aux principes qui en sont l'essence, la force et la vie.

Eh bien ! sachez au moins mourir ! Tombez bravement de vous-mêmes, si vous ne voulez être frappés. Car le moment n'est pas loin où le peuple réuni dans ses comices rendra contre vous l'arrêt de mort. Si vous voulez mériter un jour le pardon de cette démocratie vaillante et généreuse, que vous avez jusqu'à présent comprimée dans ses aspirations de liberté, hâtez-vous d'abdiquer les droits antipopulaires que vous vous êtes arrogés. Sacrifiez-vous enfin à la démocratie, en disant à la République : « *Morituri te salutant !* Ceux qui vont mourir te saluent ! »

François BONJEAN.

## SÉNAT

Les couloirs du Sénat ont quelque chose qui ressemble à la foire aux pains d'épice.

Les vétérans du Luxembourg font gravement leur entrée dans le sénacle, ils ont des airs de conciliation qui préagent une fin prochaine, ils rappellent la fable d'Ésope le *Soleil et le Vent*. Peu de monde dans les tribunes, il faut, en effet, une forte dose de courage pour affronter une séance du Sénat.

L'opium ne convient pas à tous les tempéraments.

La sonnette de M. Le Royer annonce à ses collègues que la consigne est de veiller. Tout le monde ronfle avec un touchant ensemble. Le chœur est au grand complet. Il est deux heures, l'ordre du jour appelle la discussion de la loi sur les récidivistes.

M. BERANGER fait remarquer avant d'abord la question de fond, que M. Waldeck-Rousseau n'a rien dit en ce qui touche le régime de la relégation, et qu'au point de vue financier en acceptant les chiffres du ministre il est facile de constater que la dépense sera plus considérable qu'on ne l'indiquait.

Pour le lieu de la relégation, je rappellerai à

M. Waldeck-Rousseau que la Nouvelle-Calédonie, d'après son gouvernement, ne peut recevoir aucun des récidivistes, mais je m'étonnerai surtout qu'après la triste expérience du passé, on songe encore à envoyer des relégués dans ce funeste pays, il faudra aussi songer au personnel administratif, qui devra payer son tribut au climat.

La peine, telle qu'elle est indiquée dans le projet ne remplit aucun des caractères qu'elle doit présenter. La relégation est condamnée par l'exemple des nations étrangères.

L'Angleterre a dû y renoncer; une mesure proposée dans de telles conditions n'est qu'un expédient, c'est la politique du débaras. Vous abusez de l'autorité que vous avez sur les colonies pour leur infliger un véritable fléau. Je ne me contente pas de critiquer la loi. J'ai proposé des mesures pour remédier au mal de la récidive.

Je crois qu'il vaut mieux aggraver le châtiment en cas de récidive, ce sera plus juste et plus conforme aux principes du droit pénal.

Le second moyen serait le système de l'île, qui rendrait la peine plus dure sans l'augmenter. Donc, renonçons au projet de loi, qui sera plus difficile à appliquer que celles que j'ai indiquées. Je demande au Sénat de repousser l'article premier du projet de loi de M. Verlainac.

Le Sénat, las d'une aussi longue besogne se réveille et demande l'ajournement au lendemain. Papa Le Royer donne raison aux enfants terribles en levant la séance.

## AUX ÉLECTEURS

On nous assure que les élections législatives auront lieu en mars ou en mai prochain. Certains intéressés, mieux avisés que nous, paraissent fixés sur la date à peu près définitive de cette consultation du suffrage universel.

Plusieurs lettres nous parviennent des départements circonvoisins, de celui de l'Ain en particulier, où l'ingrnat Marc Guyaz plante ses petits jalons à flammes multicolores. Cet ambitieux insatiable a déjà lancé dans la Bresse ses agents électoraux.

M. Guyaz, qui chemine lentement, à l'aide de ses cannes, a trouvé dans le pays quelques copains aux jarrets solides qui vont de bourg en bourg chanter les gloires du valet de M. Delaroché.

Nous prévenons M. Guyaz que, s'il entre en lice dans le département de l'Ain, il nous trouvera devant lui quand le moment sera venu.

Un autre candidat se présente. Celui-là jouit d'une certaine estime dans la Bresse; il se recommande de la franc-maçonnerie. — Brave homme, bon enfant, aux allures franches et loyales; mais nous le toiserons quand viendra le moment.

## INFORMATIONS

On annonce de Saint-Petersbourg que la police a saisi la nuit dernière une imprimerie clandestine.

Plusieurs personnes ont été arrêtées. La police a également découvert divers documents relatifs à un projet d'attentat contre la vie du czar.

M. Perraudin, le Philippe Auguste de la première police du monde, manque au czar. Que de moujiks il ferait cravater avec du chanvre!

Les journaux libéraux donnent ce soir des renseignements nombreux sur la crise ministérielle.

Il paraît certain que M. Pirmez, député du Centre-Gauche, qui a été appelé hier au palais, ne fera pas partie du nouveau cabinet, lequel paraît devoir être décidément présidé par M. Bervoert.

Celui-ci serait remplacé par M. Debruyne, député de Termonde, marchand d'huiles et catholique pratiquant.

Marchand d'huiles et pratiquant, ce bonhomme de Debruyne doit être aussi marchand de Saint-Chrême.

Ce serait complet.

Le manifeste du général prussien Hügen, à Brunswick, qui a été imprimé à la hâte avec une presse à bras, en présence de l'aide de camp de brigade Rekowsky ne portait pas le nom de l'imprimeur, il a été affiché contrairement aux prescriptions de la police, sur des habitations privées, ce qui a motivé une plainte du directeur de la police.

Et l'on a pardonné au général prussien. Le parquet de Lyon n'en aurait pas fait autant pour le directeur de l'imprimerie Moderne.

On annonce que les décrets du 29 mars vont être appliqués à trois couvents de capucins qui existent encore dans la Savoie.

Il est temps que l'on applique enfin pour les capucins, comme pour tout le monde, l'interdiction de la mendicité sur le territoire de la République.

Ras et les capucins, ça me va!

Le jour de la rentrée du Parlement, on inaugurerà dans la salle des séances du conseil municipal à Naples une belle inscription commémorative de la visite du roi aux cholériques de Nantes.

Et les infirmiers qui ont succombé à la besogne, qu'inaugurerà-t-on à leur mémoire? Le roi des cholériques n'y a pas songé.

La reine et la princesse Béatrice doivent quitter Balmoral vers le 21 novembre.

Ah ça! ces dévergondées sont-elles donc lasses du bal moral. Qu'elles chahutent alors et qu'elles viennent au bal de la Rotonde.

## HÉRISSON-BIDARD!

M. Faustin-Hélie, vice-président du conseil d'Etat et jurisconsulte, vient de mourir à Passy.

Enfin! ce pauvre Hérisson, dont le nom n'a jamais cessé d'être synonyme de conciliation, va donc pouvoir obtenir sa petite compensation, car on doit savoir que le garçon de café qui l'a mis à la porte du ministère lui avait promis la place que M. Faustin-Hélie vient de quitter sans le vouloir.

Si ce pauvre Hérisson était fils de pharmacien, on pourrait croire, ma foi, qu'il lui a donné la pilule!

## INTÉRIEUR

NANTES, 28 octobre. — M. Laisant, rendant compte hier de son mandat, a déclaré qu'il a voté contre la révision parce que ce n'était qu'une comédie; il a demandé la réunion d'une Constituante et la suppression du Sénat.

M. Laisant croit que le remède à la crise actuelle est dans la réduction des impôts; il déclare que l'extrême gauche votera l'envoi de 40,000 hommes au Tonkin, mais refusera toute demande de 5 ou 10,000 hommes.

La réunion a voté un ordre du jour approuvant la conduite de M. Laisant.

Le Journal des Débats considère le projet sur les récidivistes comme un remède de charlatan n'ayant pas même l'apparence d'une réforme pénitentiaire.

La République française annonce que M. Rouvier a l'intention de faire publier une feuille quotidienne à un sou, donnant tous les renseignements susceptibles d'intéresser les commerçants et les industriels, au sujet des débouchés extérieurs.

Le général Millot est arrivé hier. Il a eu une entrevue avec M. Jules Ferry.

Le Figaro annonce que l'amiral Peyron a passé avec la Compagnie générale transatlantique un traité consistant pendant cinq ans aux paquebots de la Compagnie le transport des fonctionnaires de l'Etat, des troupes et du matériel à destination de la Martinique, de Cayenne et de la Guadeloupe.

La manufacture d'armes de Tulle serait supprimée au mois de janvier prochain. Cette suppression causera un immense préjudice à la ville et au département.

## Héroïsme princier

Le Parlementaire de Vienne, publie la dépêche suivante:

Un général américain vient d'écrire à un de ses amis de Paris, en l'autorisant à publier sa lettre, que le comte de Paris, lorsqu'il servait dans l'armée de Potomac, a livré un régiment aux Sudistes.

Le général dont il s'agit se porte garant de l'exactitude de ce renseignement.

## ÉTRANGER

BELGIQUE. — La Réforme de Bruxelles raconte que M. Wæste, s'étant rendu avec toute sa famille à la station du Midi, pour y conduire un ami, de formidables huées, poussées par tous les voyageurs qui se trouvaient dans le train, ont accueilli le ministre de la justice. Ce fut au milieu des sifflets que M. Wæste quitta la gare.

ANGLETERRE. — Ce soir, suivant l'usage traditionnel, des dîners parlementaires auront lieu, à l'occasion de la rentrée des Chambres, chez M. Gladstone et chez lord Gra-ville, en leur qualité de leaders du parti gouvernemental à la Chambre des communes et à la Chambre des lords.

ITALIE. — Hier, le maire de Turin a invité les membres du congrès phylloxérique à une excursion en chemin de fer jusqu'au lac de la Superga.

Au déjeuner, qui a eu lieu à la Superga, M. Cornu, délégué français, a porté un toast au roi d'Italie.

Le journal *Il Comune*, qui se publie à Ravenne, a été saisi pour avoir publié une lettre de Garibaldi adressée à M. Petroni, en 1871, dans laquelle le général prenait la défense de la Commune, ainsi qu'une correspondance de Milan sur la grève des pileurs de riz.

SUISSE. — Les journaux suisses signalent une violation de frontière dont viennent de se rendre coupables des agents de police badois. On avait arrêté, à Constance, un jeune ouvrier sellier, Hermann Schrott, accusé d'avoir propagé des imprimés révolutionnaires.

Le lendemain, pendant que le gendarme le conduisait de la salle du tribunal en prison, ce jeune homme parvint à échapper à son surveillance et il s'enfuit sur le territoire suisse.

L'agent badois le poursuivit et le rejoignit à Embrishofen, village thurgovien. Schrott se refusant à marcher, on le jeta sur une charrette.

A la frontière se trouvait un gendarme qui chargea le prisonnier de chaînes et le reconduisit en prison.

ESPAGNE. — Une dépêche de la Havane annonce que le lieutenant-général Castillo y Gil de la Torre, gouverneur de Cuba, a donné sa démission.

## SOLDAT ET SÉMINARISTE

Il existe, dit le *Phare de Bretagne*, dans une commune du canton de Belz (Morbihan), un jeune vicaire qui s'est fait tonsurer dans les circonstances suivantes: Ce charmant Eliacin était au séminaire l'année où il devait tirer au sort. Quelque temps avant le grand jour, il écrivit à son père: « Mon cher père, c'est toi qui mettras la main dans le sac... Si tu me fais sortir un numéro élevé, un bon numéro, prévien-moi par dépêche et je rentre au pays. Dans le cas contraire, je resterai au séminaire ». L'histoire est authentique.

Il existe également dans le canton de Baud, un vicaire qui a reçu les ordres sacrés à la suite d'une jolie peur.

Cet excellent patriote, ce bon Français, allait rejoindre son régiment lors de la guerre terrible de 1870. Arrivé à Vannes, au moment où nos premiers revers étaient connus, ce conscrit modeste se mit à réfléchir. — « Bigre, se dit-il, ce serait bien sot à moi d'aller me faire casser les os quand je pourrais si facilement rester au pays. »

Et notre brave ajouta tout haut s'adressant à un de ses camarades: « Je vais voir si l'on me prend au séminaire. » On l'y prit.

Le *Phare de Bretagne* se déclare prêt à citer les noms de ces braves en-outanés.

Il faut espérer que bientôt le séminaire n'épargnera plus la caserne aux jeunes gens trop timides.

## Dernière Heure

Minuit 20. — Un incendie a détruit les petites colonies de la Pointe-à-Frégate et de Petite-Anse, près de Gaspé (Canada); 33 familles sont sans asile.

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Landry le suivit de près.

Ils rencontrèrent alors un étroit sentier, invisible à quiconque n'en eût pas connu l'existence. Ce sentier serpentait à travers un petit bois plein de mystère et d'ombre.

Les fugitifs attachèrent leurs montures à un arbre, tirèrent des fontes leurs pistolets qu'ils armèrent, et revinrent se tapir au bord de la route, derrière un impénétrable rideau de feuillage.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'un fracas semblable au tonnerre ébranla le sol; puis une troupe de cavaliers passa, emportés par un galop furibond.

Si vite qu'eût disparu la cavalcade, Lélio avait compté huit hommes armés jusqu'aux dents, et à leur tête Diégo Diaz.

Landry eut un éclat de rire muet. — Allez, mes enfants!... chuchota-t-il. Marchez toujours de ce train-là... et vous arriverez bien avant nous dans les Flandres!...

Lélio, l'œil en feu, la lèvre dédaigneuse, écoutait se perdre au loin le galop retentissant.

— Huit hommes! dit-il avec mépris. Don Diaz fait mesquinement les choses!

— Diantre! vous êtes difficile, mon maître! En si peu de temps le digne seigneur n'aura pu réunir un plus grand nombre d'assassins... Excusons-le, et démenageons.

Le comte haussa les épaules.

— Fuir! dit-il, et pourquoi?

— Parce que, ne nous rencontrant pas devant lui, don Diaz se doutera que nous sommes restés en arrière et qu'il rebrousse chemin.

— Qui sait? Peut-être continuera-t-il jusqu'au soir sa poursuite imaginaire.

— De grâce, monseigneur, pas d'imprudence! Nous ne pouvons pas rester ici.

— Soit, dit Lélio en souriant. Suis-moi. Je défie don Diégo de nous dénicher là où je vais te conduire.

Et reprenant en mains leurs chevaux, le gentilhomme et son écuyer s'enfoncèrent dans le petit bois.

IX

LA MAISON DU CORDIER

Après une marche assez pénible à travers les taillis, Lélio et son serviteur aperçurent enfin une misérable chaumière, ensevelie pour ainsi dire au fond de la verdure et complètement dissimulée par un pli de terrain.

— Voici notre retraite! annonça le comte.

— Par saint Landry, mon patron, s'écria Landry émerveillé, quand et comment avez-vous fait cette trouvaille?

— Tu vas le savoir. Menons d'abord nos bêtes à l'écurie.

— L'écurie? répéta d'un air de doute l'écuyer, en examinant la mesure, qui était plus haute que large. Où diable peut-elle être, cette écurie?

— A cinquante pas de la maison, répondit Lélio, dans le bois, sur la gauche. Viens, suis-moi.

Et, chemin faisant, il mit son écuyer au courant de son voyage à Pampelune, ainsi que de la manière dont il avait employé la nuit précédente. Comme il achevait son récit, ils débouchèrent à l'entrée d'une clairière.

— Ah! ah! dit Landry, voilà, je crois, l'écurie en question?

— Justement.

C'était l'atelier de Juan le cordier. Il consistait en une sorte de hangar rustique, bâti en pans de bois à peine équarris.

Outre le fil de chanvre et les paquets de cordes vieilles et neuves, il y avait là du foin, de la paille, des instruments de jardinage, deux ou trois barriques vides et enfin, dans un coin, une jolie jument alezane, bridée, harnachée et munie d'une selle de femme en velours bleu.

Quand Landry l'eut analysée, il poussa un cri d'admiration.

— Vivat! mon maître!... Une fois là-dessus, Mme Dolorès aura des ailes, ni plus ni moins qu'un oiseau!... Le difficile, par exemple, sera de l'y asseoir.

Lélio eut un geste superbe:

— A minuit, répéta-t-il, nous galopons avec Dolorès sur la route de France.

— Ainsi soit-il! murmura l'écuyer. Ils installèrent leurs chevaux auprès de la jument et revinrent à la maisonnette, où ils entrèrent.

Cette humble bicoque se composait de deux pièces délabrées, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage.

(A suivre)

Les dernières troupes chinoises, retranchées devant Chu, sont parties, abandonnant leurs positions retranchées.

1 heure. — Le général Duchêne est nommé commandant de l'artillerie de la place et des forts de Lyon, en remplacement du général Voisin, nommé commandant de la 15<sup>e</sup> brigade d'infanterie. M. Schulher est promu colonel d'artillerie. M. Lestaudin est promu lieutenant-colonel. MM. Blanchard, Pouille, Silvestre et de Laguerie sont promus chefs d'escadron. M. Patout est promu sous-lieutenant d'artillerie en service au Tonkin. MM. Labreton et Lièvre sont promus chefs d'escadron du train des équipages. M. Blanchard est promu sous-lieutenant du train des équipages en service au Tonkin.

Le général Millot a été reçu ce matin par les ministres de la guerre et de la marine; il s'est ensuite rendu au quai d'Orsay, où il a vu le président du conseil. On assure qu'à la suite du congé qu'il vient d'obtenir, le général Millot solliciterait un commandement dans l'armée active. Depuis son arrivée à Paris, l'ex-commandant en chef du Tonkin est littéralement assailli par les visites des personnages du parti radical. On voit des politesses, des courtoisies nombreuses. Le général les a accueillies avec reconnaissance, et ses amis se sont trouvés qu'il penche beaucoup trop vers l'extrême-Gauche.

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 1884 (Suite)

La séance publique s'ouvre à neuf heures. On passe à l'ordre du jour. Le premier dossier est relatif au groupe scolaire de la place de Serin. Il est renvoyé à la commission des travaux publics pour modifier le rapport de M. Carolod. Divers autres dossiers sans importance sont adoptés; nous retenons celui relatif à des réparations à faire au grand Lycée. Le conseil refuse ces réparations et maintient la délibération qu'il a prise il y a quelques semaines, refusant tout crédit pour les Lycées jusqu'à ce que le professeur de chimie du Lycée de Saint-Rambert, qui est un ecclésiastique, ait été remplacé par un laïque.

Le citoyen Fichet profite de cette question pour demander à l'Administration de faire le nécessaire, afin que tous les conseillers soient délégués cantonnaux pour s'assurer de la véracité des plaintes qu'on leur fait très souvent au sujet des écoles municipales.

On est venu plusieurs fois chez lui se plaindre de certaines maîtresses d'écoles qui exercent une pression cléricale sur leurs élèves. Il ne peut pas les signaler, n'ayant pu en vérifier l'exactitude.

Le citoyen GENETIER appuie cette réclamation, car lui aussi a reçu des plaintes de la même nature. Il demande que l'Administration fasse les démarches nécessaires dans le plus bref délai.

M. BOUFFIER promet de faire le nécessaire. Espérons que dans quatre ans cela aura abouti.

Il y a aussi un rapport du v. Guillaumou, qui concerne le monument de Nuits.

Il trouve le moyen de comparer la défense héroïque de la France en 1870 à la guerre du général Ferry.

N'en déplaise à tous les P., en 1870-71 la

France républicaine luttait pour son indépendance, tandis qu'au Tonkin on fait l'affaire de quelques pépitières de la famille opportuniste. La séance est levée à dix heures et le conseil se constitue en comité secret pour des réhabilitations.

### MENUS PROPOS

M. Gailleton mandé auprès d'un de ses malades dit à ce dernier : — Qu'avez-vous, cher ? — Je ne puis plus uriner docteur ! — Alors il faut que je vous sonde, faites demander une bougie. — Le malade, tiens, est-ce qu'il prend ma vessie pour une lanterne.

### A TRAVERS LYON

#### BONNE FOI ADMINISTRATIVE

La commission nommée dans la réunion tenue à l'Eden-Théâtre, par les commerçants lyonnais, nous prie de démentir de la façon la plus absolue les renseignements données à divers journaux sur l'absence de la délégation à eu avec le conseil des Familles.

Ces journaux ont publié que cette délégation a demandé l'installation de cantines sur les chantiers. Cela est sans faux que l'exposé qu'en a fait l'adjoint Juliaa à la séance privée du conseil.

Il n'y a de vrai dans les déclarations faites par la délégation que la lettre que nous avons publiée hier.

Voir à la quatrième page les noms des titulaires des polices remboursables à cent francs par l'Avenir des Familles.

La Crise industrielle. — Nous apprenons que lundi M. de Lamassan doit donner lecture de son rapport sur les délégations de Lyon et de Saint-Etienne devant la commission des Quarante-Quatre.

Hier à 9 heures du matin, une voiture chargée de bois a eu son essieu brisé sur le quai de Vaise près le pont de Serin. Il a fallu renverser la voiture sur le côté du quai pour que la circulation des tramways puisse être rétablie.

Dans la même journée, à 5 heures du soir, un tramway faisant le service de Bellecour au Pont-d'Ecouly, passait sur le quai St-Antoine, lorsque arrivé à la hauteur des magasins d'approvisionnement de M. Minaudier, le cheval de ce dernier attelé à un lourd canon, s'est tourné du côté de la voie, et le brancard du véhicule a heurté le tramway, a enfoncé un panneau et brisé deux glaces.

Les explications plus que vives qui ont été échangées entre les deux cochers, ont pris un certain temps et ont occasionné un retard de 25 minutes dans la marche des tramways.

Objets trouvés. — Hier, à six heures du matin, le nommé Claude Bernin, employé en qualité de gardien au ponton des mouches au cours Rambaud, a trouvé sur le bas-port du quai Tilsitt (près du ponton d'Ainay), divers papiers épars, au nom de Charles Charvolin. Cet employé s'est empressé de remettre sa trouvaille au bureau des objets trouvés.

Vagabondage. — La nuit dernière, les urbains ont arrêté pour vagabondage, les nommés Léon Michaud, Joseph Fontaine,

Jean-Baptiste Busch, Eugène Poinas, Jules Briffard et Louis Gay.

Tous ces individus ont été trouvés sur la voie publique, privés de domicile et de tout moyen d'existence.

Hôtel-Dieu. — Charles-Marie Guerry, âgé de 24 ans, charpentier, aux Avenières (Isère), par suite d'une fausse manœuvre, est tombé du haut d'une poutre sur laquelle il était monté.

Dans cette chute, ce malheureux a reçu de graves contusions à la jambe, qui ont nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Dans la journée d'hier, le nommé Jean Marie Guercin, âgé de 24 ans, ajusteur au chemin de fer d'Ambérieu, est tombé d'une machine qu'il était en train de nettoyer au dépôt de la gare.

Dans cette chute, ce malheureux s'est fracturé la rotule du genou gauche.

Après avoir reçu les soins du médecin de la gare, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Voir à la quatrième page les bons des polices-tickets de la Société LE TRAVAIL omis dans notre numéro d'hier.

### BOTTESE DE LYON

Lyon, 24 octobre 1884.

Aujourd'hui calme plat. Toutes les valeurs suivent péniblement et d'un pas inégal les cours de Paris. La confiance est le seul des transactions et malheureusement ou plutôt heureusement elle ne se commande pas.

La petite et la grosse spéculation ne s'engageront sérieusement que lorsque l'horizon un peu déblayé, laissera entrevoir une situation nette et à peu près à l'abri des incertitudes du lendemain.

Quand en serons-nous là ?

4 1/2 0/0 109 17, ne cours 3 0/0 idem. 78 20. L'Italien n'est aussi qu'une fois coté à 96 50.

L'Egypte unifiée se maintient à 313 75. Le Crédit lyonnais fait bonne contenance à 549. La Banque ottomane est faiblotte à 570. A trichien 630 60 sans affaires. Nord-Espagne 545 sans entrain. Suez 1,900.

### Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1836 95	Canal de Lyon 1160
Communes 1879 445	Terre-Noire
Ville de Paris 1859 361 50	Road. de l'Horne
— 1871 331 75	Cressot 4290
Ville de Marseille 361 50	Acid. de la Marine 570
Canal de Suez 1877 482	Petrobambault 146
— 1883 356	Loire 446
Roska ancienne 373 50	Montrebert 955 75
— nouvelle	Saint-Phéas 321
Debrès anciennes	Saint-Jean 17
— nouvelles 503	Rhône-et-Loire
Lombardes anc. 305	Saint-Jean 17
— nouvelles 305	Ch. de l'Ind. 17
Saragosa 332 50	Penonville 17
Nord-Esp. 1 <sup>er</sup> hyp. 351 25	Seceta alpin 17
— 2 <sup>e</sup> hyp. 336	Rue de Lyon 17
Portugaise 310 50	Cour. des Haies 17
Suez 5 0/0	Grand St-Jean 17
Baux 3 0/0	Grand St-Jean 17
Omnibus-Tramw. 308 50	Grand St-Jean 17

### Bourse de Paris

3 0/0 français 73 40	Mob. esp. tout. 135
3 0/0 amortissable 79 67	Penonville 17
3 0/0 nouveau 80 10	Seceta alpin 17
4 1/2 0/0 (1875) 169 30	Bank. d'Algérie 478
5 0/0 (1875) 96 10	Bank. d'Espagne 355
4 1/2 0/0 (1880) 89	Bank. de France 1232
5 0/0 (1880) 87	Aut. Mex. 180
Egypt. 6 0/0 (1877) 315	Lombard 3-6
Esque de France 5-30	Saragosa 467
Crédit foncier 1297	Nord-Espagne 525
Crédit mobilier 170	Suez 1900
Crédit lyonnais 525	Censolid. à Londres 101 7-8

— Vous me faites beaucoup de peine, mon cher François, lui dit le marquis. Je vous rends cet hommage que je n'ai jamais eu à vous adresser l'apparence d'un reproche. Vous avez toujours fait plus que votre devoir. Voyons! si ce sont vos gages qui vous semblent au-dessous de ce que vous valez, ce que je ne conteste pas, notez-le bien, je les porte de cinquante à quatre-vingt francs. Est-ce entendu ?

Roderic eut un sourire, que la cruauté de sa situation glaça vite sur ses lèvres.

— Monsieur le marquis est trop bon et trop généreux, répondit-il d'une voix tremblante. Je gagnais ici plus que je ne mérite et je rougirais d'accepter davantage. Croyez que si quelqu'un est puni de quitter la maison, c'est moi.

M. de Curval parla, argumenta, fit valoir ce motif qu'il ne saurait désormais à qui confier ses deux fils pendant leurs parties de cheval. Il était si tranquille quand il les savait entre les mains de François! Celui-ci tint bon, quoiqu'à tout instant le souvenir d'Yvonne l'invitât à lâcher prise.

— Et quand comptez-vous partir ? lui demanda son maître. Dans un mois, dans six semaines ?

— Monsieur le marquis m'excusera. Il est indispensable que je parte tout de suite, aujourd'hui même...

— Mais vous resterez encore ici pendant vos huit jours ?

— Je le voudrais, monsieur le marquis, malheureusement mon vieux parent est au plus bas. Il peut mourir d'un instant à l'autre, et...

— Vous tenez à ne pas perdre l'héritage, fit M. de Curval.

— Naturellement, répondit Roderic, acceptant les conséquences du personnage qu'il s'était fabriqué.

— Allez donc, mon cher François, conclut le marquis, puisque votre intérêt l'exige. Je vais m'occuper dès aujourd'hui de vous trouver un remplaçant, mais je suis sûr que ma fille sera tout à fait fâchée de vous savoir parti.

Puis il lui offrit un certificat que Roderic refusa comme inutile, puisqu'il quittait définitivement le service; et il se disposa à faire ses paquets, comptant évacuer la place dès le lendemain matin au plus tard. Cependant, restait un cap à doubler : les adieux à Réginald. Il portait à cet enfant une affection quasi-paternelle et se sentait payé de retour au point qu'il reculait sans cesse le moment d'aborder cette question de séparation. Enfin, comme Réginald traversait la cour, Roderic se plaça sur son passage, penché bien que l'enfant serait le premier à engager le feu.

## OUVERTURE

11 Octobre 1884

# MAISON MODELE

5, Place des Jacobins, 5  
LYON  
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants  
PRIX FIXE ABSOLU

### CHRONIQUE RÉGIONALE

#### AIN

Nous attendons toujours notre député. Quand se décidera-t-il à nous rendre compte de son mandat? Jamais, disent quelques-uns. Il vient à l'aise d'autres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on murmure.

Un homme qui avait tant promis de choses, qui devait tant faire pour le pays. Chacun escomptait déjà ses bienfaits.

Vous verrez, disaient ses partisans, vous verrez comme il travaillera pour vous. Belle, s'il est nommé député, verra par ses soins bâtir un magnifique hôpital militaire. Et depuis que cet honorable siège à la Chambre, jamais la question n'a tant été dans le lac. On attend et on attendra encore longtemps l'hôpital militaire.

S'il est élu, c'est lui qui fera marcher les cures, il les mettra au bon pil, vous verrez ça, c'est un libre-penseur enragé. Ce qui ne l'empêche pas d'envoyer son fils au petit séminaire de Rumilly et d'offrir chaque année, très dévotement, un superbe pain béni au curé de Corbonod. Il est vrai que l'homme à la jaquette, sous-préfet de Belle, en fait autant chaque année.

S'il est élu, vous verrez comme l'instruction sera répandue, comme les maisons d'écoles s'éleveront partout sans qu'il en coûte un sou aux communes. Et dans le bulletin de l'instruction primaire du département de l'Ain, Corbonod, sa commune, est notée comme étant une des trois communes du département qui ne remplissent aucune des conditions exigées pour une maison d'école.

Il ne peut rien faire pour sa commune; pour lui enfin. Et cet homme-là voudrait travailler pour tout l'arrondissement. Allons donc.

Il devait faire édifier des chemins vicinaux partout, en tous lieux, et tous les chemins vicinaux du canton de Seyssel, son canton, surtout ceux de la commune de Corbonod sont de véritables casse-cous.

Il ne devait jamais manquer aux séances, et lorsqu'il y a une séance importante, comme celle de l'augmentation du traitement de l'archevêque de Paris, il attrape exprès une colique pour faire voter par un collègue complicité cette augmentation.

Fin contre fin ne vaut rien pour doublure; ce n'est pas aux paysans que l'on en fait accroire et jamais il ne leur fera avaler qu'on puisse avoir une telle quantité de microbes à sa disposition.

S'il n'est pas venu cette année, il viendra l'année prochaine, nous disent encore ses amis désespérés. Nous n'en doutons pas; pour se faire réel.

— François, je crois qu'il fera beau demain, fit-il. Si tu veux, nous partirons de bonne heure, et nous irons faire un grand tour à cheval.

— Demain, répondit François, je ferai un grand tour en effet. Seulement, je le ferai tout seul, monsieur Réginald.

— Pourquoi tout seul? Tu ne veux pas m'emmener ?

— Oh! si! s'exclama Roderic tout troublé. Malheureusement, c'est impossible, je pars.

— Pour où? dit l'enfant, croyant à un simple voyage.

— Pour la Touraine.

— Et pour combien de temps ?

— Pour toujours, soupira Aronelli, que ce « toujours » déchirait.

— Comment! pour toujours! répliqua Réginald dans la stupeur de l'incrédulité. C'est donc Yvonne qui te renvoie. Le pauvre enfant tombait juste, bien qu'un instant Roderic se renvoyât lui-même.

— Non, c'est moi qui dois partir. Un de mes parents me réclame. Mademoiselle ne me renvoie pas; au contraire, je suis convaincu que si elle apprenait mon départ, elle essaierait de me retenir. Elle est si bonne, mademoiselle!... balbutia le faux François, gagné par les larmes.

(A suivre.)

## LE PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORD

(Suite)

Sa résolution prise rendit à Roderic sa bonne humeur, presque sa gaieté.

L'essentiel était de battre le fer avant qu'il ne fût refroidi, et de cimenter son projet par un commencement d'exécution qui interdit toute reculade.

Avant le déjeuner, il fit demander au concierge de vouloir bien lui accorder une audience pour une communication.

M. de Curval, arguant qu'il s'agissait d'un de ses chevaux, s'empressa de recevoir le palefrenier, et fut tout désappointé en apprenant de la bouche même de l'excellent François que son intention était de retourner en Touraine, où un de ses vieux parents l'appelaient pour lui confier le soin de ses rhumatismes et lui laisser plus tard un petit héritage.

personnel, elles peuvent prendre telle ou telle mesure dans leur propre intérêt, ou dans celui de la compagnie.

J'en ai conféré avec les directeurs, leur faisant remarquer que toutes les compagnies n'avaient pas cru devoir recourir à cette mesure. Ils ont répondu, d'une manière générale, qu'ils n'entendaient pas interdire à leurs employés de remplir des fonctions municipales.

J'estime donc qu'il y a d'autant moins lieu de légiférer, que, quand les Compagnies révoquent un employé, il est difficile de constater pour quel motif il a été révoqué.

Rien n'empêche la Chambre d'inviter, par un ordre du jour, le gouvernement à faire des efforts pour assurer aux employés le libre exercice de leurs droits civiques.

Par 278 voix contre 159, la priorité n'est pas accordée.

L'ensemble de l'ordre du jour est ensuite adopté par 270 voix contre 4.

L'ordre du jour appelle le projet de loi concernant la Caisse de retraites.

M. NADAUD. — Ancien projet ne mérite mieux l'attention de la Chambre et du gouvernement.

Tout ouvrier gagnant sa vie doit faire partie d'une institution organisée en vue de la retraite, mais on ne peut astreindre un ouvrier à faire régulièrement, pendant trente ans, ses versements à une caisse, au milieu des fluctuations de la vie de l'ouvrier.

Plusieurs membres ont déposé un amendement à l'Assemblée constituante portant établissement d'un prélèvement obligatoire sur les ouvriers et sur les patrons; cet amendement pose un principe, c'est au gouvernement à le mettre en pratique.

La discussion est renvoyée à lundi.

M. DE LACRETELLE dépose un projet de résolution concernant les immeubles attribués aux établissements religieux en dehors des prescriptions concordataires.

Il se réserve d'intervenir dans la discussion du budget où la question sera posée.

La séance est levée.

## SÉNAT

AVANT LA SÉANCE

Maitre Le Royer essaie de prendre un air grave, un air de sénateur pour annoncer à deux heures que la séance est ouverte. Les pairs de France toussent, crachent et se mouchent. Les uns prennent une prise de tabac, les autres, une pastille de Vichy et l'on dort pendant qu'un des leurs, un courageux non morphiné, M. Jauréguiberry, prend la parole sur les récidivistes. Il dit : « Je ne suis pas ennemi de la transportation. » (Je te crois mon vieux).

Mais il faut que la loi ne soit pas arbitraire, quelle s'exécute sans trop obérer le Trésor.

Le projet ne répond pas à ces trois questions, je voudrais que la rélegation fut facultative pour les magistrats qui, d'après le projet, y sont obligés dans certains cas.

L'orateur marque sa préférence pour la Nouvelle-Calédonie, il ne repousse pas la loi mais il ne voudrait qu'elle soit une œuvre moralisatrice.

Parfait mon amiral, parfait votre œuvre moralisatrice.

M. DE LAREINTY soutient le projet. L'orateur s'étonne de l'excès de sentimentalisme en faveur d'un ramassis de coquins.

M. VERNINHAC, rapporteur, déclare n'avoir rien à ajouter à ce que vient de dire M. de Lareinty.

Quand au point de vue juridique, il estime que les tribunaux doivent être obligés de prononcer la rélegation.

La discussion est close par 141 voix contre 38.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté.

Après un échange d'observations entre MM.

Roger-Marvaise et Ninard, l'article 20 du projet est également adopté.

Le Sénat décide qu'il passera à une seconde délibération.

A quatre heures cinquante, la séance est levée, et l'on va dodo.

Bobonne, préparez le casque à mèche.

## LA CLASSE 1878

La chambre ignore sans doute que parmi les soldats qui font partie du corps expéditionnaire du Tonkin et des équipages de l'escadre des mers de Chine, il en est qui appartiennent à la classe 1878. Cette classe est déjà revenue dans ses foyers depuis longtemps, et voilà donc des hommes qui ont actuellement soixante-quatre mois de service, c'est-à-dire plus que la durée du service actif fixé par la loi sur le recrutement.

Il y a là une situation toute particulière, à laquelle il importe de mettre un terme, et nous espérons bien qu'il se trouvera quelques députés pour poser une question à ce sujet au ministre de la guerre et de la marine, lors de la discussion des nouveaux crédits.

## INFORMATIONS

On nous assure qu'un immense banquet démocratique doit être offert par les députés radicaux au brave général Millot. La démocratie parisienne doit se joindre aux députés pour donner à ce banquet tout l'éclat qu'il mérite.

Nous félicitons les courageux citoyens qui ont pris l'initiative d'une aussi patriotique idée et nous souhaitons que justice soit rendue à ce brave général républicain, si injustement sacrifié par l'ignoble Ferry.

Pel le présumé assassin, de Montreuil, a de nouveau été extrait de sa cellule et amené chez M. Halbert; mais il s'est renfermé dans un mutisme presque absolu, et les quelques réponses qu'il a consenti à faire n'ont fourni aucun renseignement.

L'interrogatoire des témoins continue tous les jours.

MARSEILLE. — La police de sûreté a arrêté ici aujourd'hui l'auteur de l'assassinat commis samedi à La Ciotat.

L'assassin est un individu nommé Martin (Jacques), âgé de cinquante-deux ans et jardinier de sa profession.

M. le général de brigade Duchêne vient d'être nommé au commandement de l'artillerie de la place et des forts de Lyon, en remplacement de M. le général Voisin. M. le général de brigade Voisin est nommé au commandement de la 15<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Paris, en remplacement de M. le général Allard, appelé à un autre emploi.

Le général Millot, ancien commandant du corps expéditionnaire du Tonkin, a été reçu hier par M. Jules Ferry et par l'amiral Peyron; avant son entrevue avec le ministre de la marine, il avait eu un entretien avec le chef d'état-major de ce dernier.

La nomination du docteur Thuillier comme directeur de l'Assistance publique en remplacement de M. Charles Quentin, serait absolument abandonnée.

Le candidat qui sera probablement désigné est M. Pasquier, sous directeur des affaires municipales.

## Ferry et les fils de coton

M. Ferry a reçu hier matin les sénateurs et députés de l'Isère, de la Savoie et de la Drôme qui, lui ont fait valoir, l'intérêt considérable qu'il y aurait pour les départements qu'ils représentent à permettre l'admission temporaire des fils de coton.

Ferry a fait la même réponse qu'il avait déjà faite aux délégués de la chambre de commerce de Lyon que la question est à l'étude et que le cabinet en délibérera.

La délégation a été ensuite reçue par M. Rouvier qui leur a fait une réponse identique à celle du président du conseil.

C'est ce qui s'appelle régler une question embarrassante.

## ÉTRANGER

ANGLETERRE. — LONDRES. — La Press Association annonce que le ministère n'a pas encore décidé la marche de l'expédition sur Khartoum.

Le général Wolseley vient de quitter Wady-Halfa le 1<sup>er</sup> novembre, pour se rendre à Sarras; mais il est probable que le gouvernement attendra le retour de lord Northbrook pour prendre une décision.

ESPAGNE. — MADRID. — Suivant une dépêche de Madrid les anciens chefs insurgés Maceo et Castillo, entre autres, qui étaient internés aux îles Baléares, se sont enfuis. On croit qu'ils ont gagné l'Algérie.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — La conférence pour le méridien, réunie à Washington, a arrêté le procès-verbal contenant toutes les résolutions qu'elle a adoptées.

On mande de New-York que l'agresseur de M. Cleveland manifeste beaucoup de regret de l'acte qu'il a commis. Il a été remis en liberté, M. Cleveland ne désirant pas poursuivre l'affaire.

Un incendie considérable a éclaté à Milwaukee et détruit les magasins de MM. Chapman, marchands d'étoffes, et Stark frères, marchands de tapis.

Les pertes sont évaluées à 500,000 dollars.

RUSSIE. — SAINT-PÉTERSBOURG. — Un des principaux chefs du parti nihiliste, Lapatin, a été arrêté hier sur la perspective Newski, devant la cathédrale.

Il a opposé une assez vive résistance aux trois agents.

La lutte avait attiré beaucoup de passants.

Le lieutenant de marine baron Alexandre de Stromberg et le lieutenant d'artillerie Rogatchoff, qui ont été condamnés à être pendus, ont été exécutés le 22.

Le Wiedomosti de Moscou a reçu de Jelitz la nouvelle de la découverte de quatre exemplaires d'une proclamation révolutionnaire, dont l'auteur a été arrêté le lendemain. C'est un individu pauvre qui a habité plusieurs ports de la mer du sud.

Une autre arrestation a également eu lieu dans les environs de Jelitz, celle d'un étudiant qui a fini ses études l'année dernière, à l'Université de Charkeff.

ITALIE. — ROME. — L'Officiel publie les décrets, en date d'hier, acceptant la démission du ministre de la guerre et nommant à sa place le général Ricotti.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Sir Edward Mallet, le nouvel ambassadeur anglais, a été reçu aujourd'hui, à deux heures, en audience solennelle, par l'empereur Guillaume, auquel il a remis ses lettres de créance.

Sir E. Mallet était accompagné par tout le personnel de l'ambassade.

BELGIQUE. — BRUXELLES. — Les instituteurs se sont réunis cet après-midi, sous la présidence de M. Janson, pour former une ligue ayant pour but de soutenir leurs collègues frappés par la loi scolaire.

Ce projet a été adopté en principe; mais, avant de constituer un comité définitif, on attendra la fin de la crise ministérielle pour savoir si la loi scolaire est maintenue.

Le remaniement ministériel s'accomplit sur désir exprès du roi.

Une liste ministérielle a été soumise au roi par M. Bernaert.

Le Bien public publie un violent article contre le roi.

## Dernière Heure

11 h. soir. — Une vingtaine d'étudiants de nationalité russe, ainsi que quelques filles, ont été arrêtées. Parmi les prisonniers se trouvent des fils de hauts fonctionnaires russes. Au cours de perquisitions qui ont été pratiquées sur les personnes arrêtées, on a trouvé des écrits nihilistes.

Minuit. — Ordre a été donné à Toulon d'armer les transports disponibles de la marine, et l'on traite actuellement pour l'affrètement de plusieurs steamers.

Une grande quantité d'approvisionnements et de munitions est déjà acheminée sur Toulon. Le Bien-Hoa emportera, le 20 novembre, plusieurs détachements de remplacement et une batterie.

Suivant la France, le chiffre des renforts serait de 15,000 hommes.

Minuit 20. — Un duel à l'épée a eu lieu aujourd'hui à la suite d'une polémique entre M. Dubruyead, rédacteur à l'Écho de Paris, et Mermeix, de la France. Mermeix a été blessé au bras.

L'amiral Peyron a reçu, dans la matinée, une dépêche du général Brière de l'Isle relative au service. Le général demande des brancardiers et des approvisionnements médicaux.

Le National ne croit pas invraisemblable la nouvelle publiée par les journaux anglais, du siège de Hong-Hoa par dix mille Chinois, et annonce que tous nos agents en Chine ont été autorisés à rejoindre M. Patenotre à Shanghai par mesure de précaution à la suite de l'attitude provocante des Chinois.

1 h. matin. — De nombreux renforts seront envoyés au général Brière de l'Isle pour renforcer le corps d'expédition du Tonkin, et à l'amiral Courbet pour compléter l'occupation du nord de l'île Formose. Outre ces nouveaux contingents, on dirigera au Tonkin le nombre d'hommes nécessaires pour remplacer les manquants.

M. Tirard a déclaré à la commission du budget qu'il accepte les propositions de M. Jules Roche, visant les congrégations et les compagnies d'assurances.

## MADAGASCAR

Des nouvelles de Madagascar, allant jusqu'au 10 octobre, annoncent que l'amiral Miot est revenu à Tamatave, après avoir visité Vohéma, port de la côte du nord-est, dans le

FRONTELLON DE L'AVENIR (34)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Jean, vieux paysan déguenillé, au front chauve et noir de hâle, dinait en ce moment dans la pièce d'en-bas, qui lui servait de chambre à coucher, de cuisine et de réfectoire.

A l'aspect du comte, il se leva vivement et parut surpris.

— Vous n'aurez pas à vous déranger ce soir, mon brave, lui dit Léo. Je viens chercher moi-même ce que vous deviez m'apporter à Agréda.

Juan fit un salut et offrit des sièges.

— Ma commande est-elle prête? reprit le gentilhomme.

Juan alla chercher sur un établi un paquet très léger que le comte ouvrit aussitôt.

Il en tira une mince échelle de soie, merveilleusement solide et garnie à ses extrémités de plusieurs crochets d'acier.

Quoiqu'elle eût environ dix mètres de longueur, elle formait si peu de volume, que Lélio put la glisser très facilement dans son pourpoint.

Puis, après avoir exprimé au vieillard sa satisfaction et l'avoir payé grassement :

— La chaleur est intense, dit-il, et je ne me sens pas la force de poursuivre mon voyage. Auriez-vous ici une chambre retirée où je puisse faire la sieste, en attendant la fraîcheur du soir?

— Senor, répliqua le cordier, enchanté de son hôte, disposez de mon humble logis.

Précédant le comte, pour lui montrer le chemin, il gravit un escalier vermoulu qui faisait saillie au fond de son bouge, et l'introduisit dans une espèce de soupenne, meublée d'un grabat assez propre.

Lélio était littéralement exténué. Il se jeta sur son lit et tomba dans un profond sommeil.

Quant à Landry, c'était la faim qui le taonnait; aussi partageait-il sans répugnance le repas du pauvre Juan, repas composé d'un pain noir, d'oignons crus et d'eau claire.

Après quoi il fut s'asseoir au pied d'un arbre et fit le guet.

La journée s'écoula ainsi tout entière.

Au coucher du soleil, Lélio se réveilla parfaitement dispos et reposé, appela son écuyer et s'enferma avec lui au premier étage.

Il était alors sept heures environ. Lélio avait fixé le départ à dix heures. Jusque-là, il s'agissait de ne manifester sa présence par aucun bruit, car à coup sûr l'ennemi battait la campagne.

Avec la permission de son maître, Landry le remplaça sur le grabat. Le comte se posta auprès de la fenêtre entrouverte, afin de surveiller les alentours.

Bientôt un silence complet enveloppa la maison. Le vieux Juan, supposant que ses hôtes lui resteraient jusqu'au matin, venait de se mettre au lit. Rien ne bruissait plus, hormis la respiration paisible de Landry et les derniers gazouillements des oiseaux à travers la ramée.

Deux heures passèrent encore. Le jour avait fui depuis longtemps.

Lélio, l'oreille tendue au moindre souffle, l'œil attentif au moindre frisson des feuilles, n'entendait que le frôlement des branches, n'apercevait que de arandes masses d'ombres immobiles.

Mais son cœur palpitait violemment.

Avec les solennelles fraîcheurs qui tombent des feuillages, il sentait monter vers lui des doutes vertigineux; à mesure que se rapprochait la minute décisive, il aper-

cevait des obstacles auxquels il n'avait point encore songé.

Dolorès consentirait-elle cette fois à le suivre? L'aimerait-elle assez pour confier sa vie à un inconnu, pour abandonner à jamais sa patrie?

A cette question, Lélio, ou plutôt le vaillant capitaine qui se cachait sous ce nom, Lélio, disons-nous, frissonnait de tout son corps.

Mais vite, il se rassurait. Et des rêves radieux, de magiques tableaux d'avenir s'échafaudaient devant lui, embaumés comme cette nuit transparente, scintillants comme la lueur de ces blanches étoiles.

Cependant, malgré lui, son front s'alourdissait. Étonné du silence qui persistait à régner, le comte y puisait de nouveaux sujets d'inquiétude. Était-il possible que don Diégo et ses sbires eussent repassé à deux cents pas de là sur la route, sans qu'il les ait entendus! ou bien l'hildago dérouterait-il le revenu à son manoir par un autre chemin?

Lélio se posait pour la vingtième fois ce problème, lorsque soudain une rumeur sourde, cadencée, lointaine, jaillit dans le calme du soir.

(A suivre.)

but d'y installer une station navale. A cette date, les navires suivants se trouvaient au mouillage de Tamatave: la *Naiade*, la *Creusa*, l'*Allier* et le *Beautemps-Beaupré*. Le *Cupricorne* était parti pour la côte Nord-Est, où il va relever une autre canonnière, chargée de surveiller le blocus.

Les grands magasins de l'arsenal maritime de Toulon viennent de renouveler leur matériel et leurs vivres pour être prêts à embarquer au premier signal tous les approvisionnement nécessaires à l'envoi au Tonkin et à Madagascar d'un fort corps expéditionnaire.

### MENUS PROPOS

Un avocat comme cite une autorité, en matière de jurisprudence, un docteur encore vivant.

— M. Gaillon! dit une mauvaise langue.

Le président l'interrompt.  
— Maître Minardeur, il ne faut jamais appuyer que sur des auteurs morts; les autres peuvent changer d'avis.

### A TRAVERS LYON

Faculté de Droit de l'Etat

La séance de rentrée aura lieu le lundi 3 novembre, à neuf heures du matin, place du Petit-College.

Les cours commenceront le mardi 4 novembre.

Le registre d'inscriptions pour le premier trimestre sera ouvert jusqu'au 3 novembre inclusivement.

Toutefois, les bacheliers reçus à la session de novembre et les engagés conditionnels d'un an libérés à cette époque seront admis à se faire inscrire après leur réception ou leur libération.

Il leur est accordé, à cet effet, après leur réception ou leur libération, un délai qui ne peut dépasser huit jours.

Commencement d'incendie. — Hier, à quatre heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un appartement inhabité, situé au nord de la rue Diderot. Quelques seaux d'eau ont suffi pour l'éteindre.

— A cinq heures du matin, un feu de cheminée, qui s'était également déclaré chez Mlle Saugier, institutrice, demeurant cours Vitton, 19, a été aussitôt éteint, grâce au concours de voisins dévoués.

Arrestation. — Dans la journée d'hier, les agents de la sûreté ont mis en état d'arrestation un employé du chemin de fer P.-L.-M., demeurant rue de Chartres, 32. Cet individu est accusé d'avoir détourné, de manière explicite avec un camarade, une pipe en vermeil de la valeur de trente francs.

Accident de voiture. — A trois heures et demie du soir, l'omnibus faisant le service de Lyon à Montchat, a renversé sur le cours Gambetta, une barrique à bras de M. Marchand, commissionnaire, dont l'essieu a été brisé par la violence du choc.

Fort heureusement, M. Marchand n'a eu aucun mal.

Procès-verbal a été dressé.

Funèbre découverte. — Le cadavre de M. Efédy, négociant à Charbonnières, vient d'être trouvé dans le ruisseau de Charbonnières, à 80 mètres de la gare.

Est-on en présence d'un crime ou d'un suicide.

Demain nous donnerons de plus amples détails sur cette mystérieuse affaire.

Suicide. — Hier, à onze heures du matin, un jeune homme de vingt ans, demeurant rue Bossuet, 93, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tête.

Les causes de cette funeste détermination sont attribuées au violent chagrin qu'il avait éprouvé à la réception d'une dépêche de Tunisie, lui annonçant la mort de son frère.

AU

## BAT-D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

9, Rue de la République, 9

Couvre-Pieds ouatés, cachemire....	31.90
Couvertures coton peluché, blanchies	3.75
Couvertures blanches pure laine....	10.90
<i>Linge confectionné prêt à servir</i>	
Draps coton écru, fort.... le drap.	3.40
Draps coton très fort, gr lits »	5.40
Draps toile chanvre lessivé. »	9.95
Draps toile blanche, ourlets à jours.....	12.50
Taies d'oreillers, initiales brodées...	» 70
Torchons toile tout ourlés.....	» 30
Essuie-Mains toile, avec attaches....	» 55
Tabliers de cuisine toile bleue.....	1.10
Tabliers de cuisine toile 1/2 blanc....	1.10
Tabliers femme de chambre.....	1.30
Tabliers valets de chambre.....	1.45
Serviettes dans tous les genres et à tous les prix.	

Bonneterie, Lingerie, Chemises, Rideaux, Ameublements, Tapis

La Maison se charge du blanchiment et apprêt des Rideaux blancs et écrus.

Place St-Nizier, rue Mercière

Toute la rue des Bouquetiers

Ancienne Maison

## MOUTH

Aujourd'hui Dimanche

## EXPOSITION

Demain Lundi

## GRANDE MISE EN VENTE

DES

Costumes, Matinées, Peignoirs, Jupons, Confections, Jerseys, Redingotes, Paletots, Rotondes, Vêtements de voyage, Pélerines Souwaroffs, Lainages et Fantaisies haute nouveauté, Draperies noires et couleurs, Toiles, Blancs, Rideaux, Couvertures, Couvre-pieds, Deuils, Tapis, Fourrures, Châles, Soieries, Velours, Parapluies, Articles de Paris.

Corbeilles de Mariage

## LA SCABIEUSE

DEUIL

19, rue de l'Hôtel-de-Ville (près Bellecour)

## EXPOSITION

De Costumes, Robes et Confections

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Grand choix de Tissus noirs et Fantaisie.

## AVIS

Le Propriétaire de la Maison d'Habillments confectionnés et sur mesure pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, ayant pour titre :

## AU GRAND TURENNE

41, Rue Saint-Pierre

à l'honneur de faire connaître au public qu'il n'y a aucun rapport entre sa maison et ses différents prédécesseurs. Sa nouvelle installation lui permet, dès aujourd'hui, de satisfaire à tous les desirs des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

LYON, Rue et Place de la République

AUX

## DEUX PASSAGES

Vastes Magasins de Nouveautés les plus importants de Lyon

A L'OCCASION DES FÊTES DE

## LA TOUSSAINT

MISE EN VENTE

De nouveaux et considérables assortiments en

## Objets Confectionnés

Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts

FOURRURES

ET

## VÊTEMENTS DOUBLES FOURRURES

Costumes, Robes, Manteaux Confections, Chapeaux, Jupes drapées, Jupons, Cois et Pélerines Souwaroff, Châles, Cachemires des Indes Fichus, Echarpes Cravates, Bonneterie, Lingerie, Ganterie, etc., etc.

Nous avons également reçu de nouveaux assortiments en *Etoffes nouvelles pour Robes et Costumes, Tissus noirs, Draperies, Tapis, Etoffes pour Ameublement, Rideaux, Toiles, Articles de Blanc, etc., etc.*

Bon Marché et Choix incomparables

## LAINES

à tricoter et au crochet

## Anglaise irrétrécissable

Mohair—Persan—Saxe—Mérinos

PÉLERINES ET FICHUS

ROBES & MANTEAUX D'ENFANTS

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

LE SIROP

## DE BOCHET DU SERPENT

32, rue Lanterne, Lyon

Le plus connu et le plus puissant de tous les dépuratifs, dont les cures merveilleuses font tant de bruit, est un remède sérieux qui guérit réellement et en peu de temps toutes les maladies résultant d'une altération quelconque du sang: maladies de la peau, dartres, eczéma, rougeurs du visage, boutons, démangeaisons, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc.; migraines, névralgies, étourdissements, constipation, mauvaise haleine, etc.; les douleurs rhumatismales, sciatiques, goutteuses. Il est aussi le remède souverain de l'âge critique. Partout: 2 fr. 50, 5 fr., 9 fr.

## Tribune libre

Ouvriers et ouvrières sans travail

La commission exécutive est convoquée d'urgence le dimanche 26 courant, à neuf heures du matin, chez le citoyen Deville, rue Bodin, 3.

Le Secrétaire, BERTRAND.

La Jeunesse artistique

Les jeunes gens qui font partie de la Société sont priés de se rendre dimanche 20 octobre, au siège de la Société, avenue des Ponts, 34, salle de la Boule-d'Or.

La commission de la fête du sixième arrondissement convoque tous les citoyens à une réunion publique aujourd'hui dimanche 26 courant, à deux heures et demie, au théâtre de la Gaîté philanthropique, rue Tronchet, 42.

ORDRE DU JOUR

Rendement des comptes généraux de ladite commission.

Pour la commission: VERNAS.

## Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rouge

Aujourd'hui dimanche, 26 octobre, soirée de famille. Causerie sur la Chirognomie et le Magnétisme, par Mme Louis Mond.

Le secrétaire général, GUERS.

Chambre syndicale du Manche de Parapluie et Ombrelle de Lyon

Les adhérents sont prévenus que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 octobre, à trois heures précises, au soir, au siège social, rue de Jussieu, 16, café Daudet.

ORDRE DU JOUR:

Lecture du procès-verbal; Compte rendu financier; Propositions diverses.

FEUILLETON DE L'AVENIR (54)

LE

## MALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

— Alors, si on ne t'a pas renvoyé, reste! veux-tu que tu restes, entends-tu? cria l'enfant en trépanant. Est-ce que tu t'imagine que je vais passer la journée à la maison, quand c'était si gentil de faire des promenades ensemble? Oh! mais non, non!

— On vous trouvera un autre piqueur, va, va, va, tant que moi, monsieur Réginald, objecta le sculpteur.

— Un autre! je n'en supporterai pas d'autre que toi. Si tu pars, eh bien! je ne serai plus, et alors je ferai comme Yvonne, j'embrayerai malade. Ce sera bien fait.

Et l'enfant se mit à pleurer si franchement, si loyalement, que les nerfs excités de Roderic ne résistèrent pas à cette sensée. L'image du passé délicieux qu'il avait volontairement de sa vie lui emplit

les paupières et se fondit en une pluie de larmes, qu'il essaya de cacher à l'enfant en le prenant par sa jolie tête qu'il couvrit de baisers.

— Ah! tu pleures aussi! quel bonheur, tu ne t'en iras pas! s'écria Réginald qui n'avait rien perdu de l'émotion de son ami.

— Eh bien! oui, je pleure, avoua Aronelli, mais c'est la preuve que mon départ est inévitable. Je ne pleurerai pas, allez, si j'avais un moyen de rester.

Réginald, désolé, s'accrochait à lui comme pour l'empêcher de lui échapper. Alors, le sculpteur essaya de l'apaiser en faisant miroiter à ses yeux candides l'espoir d'un retour possible, à une époque indéterminée. Les enfants n'ayant du temps qu'une notion très imparfaite, ne font guère la différence entre deux mois et deux ans. Roderic lui expliqua quel plaisir il aurait à le retrouver grandi et devenu presque un homme. C'est pour le coup qu'on s'offrirait de belles et longues courses équestres, pas sur des poneys, mais sur de grands chevaux, avec lesquels on galoperait des journées entières, sans prendre le trot une seule fois. Ce serait délicieux.

Quand le jeune Curval fut un peu remis, François lui dit sans affectation:

— Ce n'est pas la peine d'aller ennuyer mademoiselle à propos d'un pauvre diable comme moi. Attendez que je sois loin

pour lui apprendre que j'ai quitté la maison.

Mais Réginald avait le cœur trop gros pour ne pas saisir la première occasion de se dégonfler. Il monta à la chambre d'Yvonne, de plus en plus abattue par le manque de sommeil et dont on avait dû combattre les insomnies par des potions soi-disant calmantes où entraient le pavot et l'acétate de morphine. Le médecin venait les préparer et les manipuler lui-même, à la suite d'une erreur de pharmacien qui avait coûté récemment la vie à un de ses malades.

Ces stupéfiants engourdisaient Yvonne sans l'endormir.

Les yeux à demi noyés dans une somnolence fiévreuse, elle vit à peine entrer son jeune frère, qui seulement au bout de plusieurs minutes la ressuscita par ses sanglots.

— Qu'as-tu donc? Est-ce que je suis en danger, demanda-t-elle, car depuis quelques jours elle se préoccupait de la possibilité d'un dénouement fatal.

— Je n'ai rien, répondit Réginald, les paupières boursoufflées.

— Si! tu as quelque chose, fit-elle.

— Et bien oui... j'ai... que François nous quitte.

Yvonne étouffa un cri de délivrance.

— Il part! et quand part-il? dit-elle vivement.

— Demain matin, dit l'enfant. C'est affreux! Il n'a pas de cœur. J'ai pleuré tant que j'ai pu pour le retenir. Il veut partir tout de même. Pourtant, il nous aime beaucoup, il a bien pleuré aussi. A un moment nous étions là à sangloter comme deux imbéciles.

Yvonne se sentait sur le point de jouer, dans cet épisode, le rôle du troisième imbécile, car ses yeux se mouillaient déjà, quand la terreur vint prendre subitement la place de l'émotion.

— S'il sanglotait ainsi, c'est qu'il part pour se livrer! pensa-t-elle. Oh! mon Dieu! je n'aurai donc jamais une minute de tranquillité.

Alors surmontant sa faiblesse, elle prit un air souriant pour dire à Réginald:

— C'est singulier comme les forces me reviennent. J'ai envie de me lever un instant pendant que Louise refera mon lit. J'essaierai d'aller d'ici à la salle d'étude. Je suis sûre que j'en aurai le courage.

Et, sans désespérer, elle appela la femme de chambre.

Réginald saisit au vol ce mieux, peut-être fugitif, et lui adressa la prière suivante:

(A suivre.)

### Comité des Républicains radicaux socialistes du troisième arrondissement

Tous les membres faisant partie dudit comité ainsi que les groupes de Montchat, Monplaisir, la Mouche, Sacré-Coeur et la Villette sont priés d'assister à une réunion plénière, le lundi 27 courant, à huit heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Vu l'importance de la réunion, on est prié de montrer de l'exactitude.

Le secrétaire,  
MARTINET.

### Société civile des Syndicats lyonnais

Tous les membres de la commission exécutive sont convoqués à une réunion privée pour aujourd'hui dimanche, 26 courant, à deux heures précises, au siège social de la Fédération des chambres syndicales, rue Grôlée, 38.

Très urgent.

Le secrétaire, DRIVON.

### Union Joyeuse

Aujourd'hui dimanche 26 octobre, à cinq heures et demie du soir, grand concert suivi de bal donné par l'Union Joyeuse, salle des Folies-Lyonnaises. La Société s'est assurée du concours de plusieurs artistes de mérite de notre ville.

### Joyeux Lyonnais

Dimanche 26 courant, aura lieu dans les salons de M. Fredouillère, rue Duguesclin, 167, un grand concert suivi de bal.

On nous promet beaucoup pour cette charmante soirée de famille qui sera des plus attrayantes.

Plusieurs artistes du Casino et des grands concerts de Lyon, prêteront leur concours.

Une fanfare se fera entendre pendant le concert.

Un avis ultérieur donnera les détails du programme.

### Commission centrale syndicale de Répartition aux Ouvriers sans travail

Les ouvriers sans travail sont prévenus que les syndicats doivent les inscrire, qu'ils soient syndiqués ou non. Ceux qui n'auraient pas de syndicat doivent se faire inscrire à la commission, rue Saint-Jacques, 5, au premier.

Pour la commission,  
DENONFOUX.

### Avis aux Tisseurs de velours unis ville et campagne.

Nous portons à la connaissance de tous les tisseurs de velours unis qu'une assemblée générale aura lieu le dimanche 26 courant, à neuf heures précises du matin, salle Fredouillère, rue Duguesclin, 167. Nous engageons tous les veloutiers de la ville et de la campagne de bien vouloir assister à cette assemblée qui a une grande importance.

Les trésoriers sont priés de faire le plus tôt possible le versement de leur série, au bureau indicateur, rue des Capucins, 20.

Pour la Commission :  
Le Président, DELAYE aîné.

### Ouvriers en voitures.

La chambre syndicale mutuelle des ouvriers en voitures convoque toute la corporation à une réunion générale qui aura lieu dimanche 26 octobre, café du Jura, 25, rue Tupin, à deux heures.

Les portes seront rigoureusement fermées à deux heures et demie.

### ORDRE DU JOUR

Distribution des rapports du délégué d'Amsterdam.

Perception des cotisations.

On reçoit les adhérents.

Nota. — Ceux qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres, en trouveront à la porte.

Le Président, MOIROU.

### Chauffeurs-Mécaniciens de Lyon et du Rhône

Toute la corporation est invitée à une grande réunion générale qui aura lieu le dimanche 26 octobre, à trois heures du soir, au café Bellardon, quai des Célestins, 2, à l'effet de reconstituer la chambre syndicale.

Vu l'importance de cette réunion, nous espérons que tous nos collègues soucieux de leurs intérêts y viendront prendre part.

La Commission.

### Chambre syndicale des Tailleurs de Cristaux et Verriers réunis

La chambre syndicale convoque toute la corporation à une réunion générale privée qui aura lieu le dimanche 26 octobre, à neuf heures du matin, salle de la Boule-d'Or, avenue des Ponts, 34.

Le secrétaire, COURTOY.

### Passementerie lyonnaise

La commission d'initiative convoque les passementiers de toutes les catégories à une réunion publique qui aura lieu dimanche 26 courant, à huit heures et demie du matin, au Palais de la Bourse.

### ORDRE DU JOUR :

Proposition de candidats pour la prud'homie.

Les portes seront fermées à neuf heures et quart.

Le secrétaire, Paul Moulin.

### Chambre syndicale des chevriers, ma-roquinsiers de la ville de Lyon et de la banlieue.

Dimanche 26 octobre, de 2 à 4 heures, chez Goutard, rue Garibaldi, 108, versement mensuel des cotisations. On recevra les nouveaux adhérents.

Le Syndicat.

### THEATRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Guillaume Tell, opéra en 5 actes de Rossini.

Célestins. — La Flamboyante, comédie en 3 actes. — L'Aventurier.

Casino, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

Scala-Beuffes. — Spectacle varié. Casino de Vaize. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentation variées.

Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.

Place Bellecour. — Musique militaire 2 à 3 heures.

### L'AVENIR DE LYON

## BON

Pour une POLICE de la Société

## LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort, 500 Francs

En cas d'incapacité permanente de travail, 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

24 Octobre 1884

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÉS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté

# AU NOUVEAU MONDE

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

### Place du Pont, cours Gambetta, 18 et Grande-Rue de la Guillotière, 1

Après la Liquidation de cette importante maison, nécessitée par une réorganisation complète et des agrandissements considérables, le propriétaire du « NOUVEAU MONDE » a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir d'immenses quantités de marchandises de toutes sortes, à des prix exceptionnels de bon marché.

Désirant inaugurer ses nouveaux Magasins par une bonne œuvre, il sera prélevé pendant huit jours, à partir du dimanche 26 courant, 5 O/O sur la recette brute pour

## LES OUVRIERS SANS TRAVAIL

Le produit en sera versé chaque jour à la Mairie

En vente chez tous les Libraires — et chez le citoyen Vallet, rue Camille-Jordan, 3, Lyon, la 2<sup>e</sup> édition du

### PROCÈS DES ANARCHISTES

devant la Police correctionnelle et la Cour d'appel de Lyon

Beau volume vendu 0,50 c. au lieu de 1 fr. 25

### BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

### CONSUMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

### M<sup>me</sup> VALLET

Elève de Desbarolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

### FÊTES DE LA TOUSSAINT

Couronnes mortuaires, Perles, Fleurs, Immortelles, etc.

PRIX DE FABRIQUE

BELLE rue Centrale, 39, Lyon, près le passage de l'Argue, et 19, rue Sala, ancienne Maison Cornillon.

### POUR AUGMENTER

considérablement leur revenu

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de chemins de fer, obligations de Crédit foncier, Ville de Paris et départements, doivent prendre connaissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande par Edouard BARRÉ, directeur de

### LA BOURSE

(14<sup>e</sup> année) — 47, rue Lopselletier, à PARIS

### LA LOYAUTÉ

90, Rue Pierre Corneille, 90. — Lyon

### FONDS DE COMMERCE

en tous genres, depuis 200 à 25,000 fr.

NOMBREUX ACQUÉREURS

Positions avantageuses pour Employés des deux sexes.

### L'ECHO de LYON

69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2<sup>e</sup>

Administration spéciale des ventes de fonds de commerce, maisons, etc.

### Acquisition

Madame veuve Jurietti ayant vendu son café situé à Lyon, 13, rue Quatre-Chapeaux, la direction de l'Echo de Lyon invite les créanciers de madame veuve Jurietti à passer dans ses bureaux, 69, rue de l'Hôtel-de-Ville, pour une communication importante.

### MODES

Gros et Détail

### M<sup>me</sup> CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

### SPÉCIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

### CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Commerce et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

### A CÉDER

Cabinet de Lecture et Papeterie

belle position, peu de frais. — 4.000 fr.

mes, beaux agencements, prix : 3.000 fr.

— Pressé.

Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restaurants, Comptoirs, Epiceries, etc.

sins en tous genres et Immeubles.

Prêts hypothécaires.

### A LOUER

### PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs

composée de six pièces avec tout

Cette charmante habitation est

Cité. Pour les renseignements, s'adresser

Rive, 26, cours Lafayette, Lyon,